MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Corbeil-Essonnes

Autres communes :

PDA

Appellation : Borne à fleur de lys n° 21

Monument(s)

Appellation : Borne à fleur de lys n° 21

Protection : inscription

Arrêté : Arrêté préfectoral le 18/11/2013

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.